

Audition de Mémoires du Congo à la Commission parlementaire CONGO du 21 février 2022

Mémoires du Congo : Passeurs de Mémoires

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Parlementaires de la Commission spéciale

Au nom de notre association MdC je tiens à vous remercier de nous permettre de venir témoigner de nos activités.

Vouloir approcher l'histoire, si riche et si complexe à la fois, qui a ouvert le bassin du Congo au monde extérieur, qui a rassemblé et uni dans un seul territoire des populations inconnues entre elles et souvent en relation belliqueuse il y a un bon siècle d'ici, mérite ce rappel du métier d'historien, tel que le professeur Jean Stengers, de l'ULB, le concevait.

« L'histoire est un instrument de connaissance du passé, une recherche patiente de la vérité, qui exclut le jugement moral. Il précisait que l'attachement à l'esprit critique qui risque d'être constamment submergé par les formes diverses de la crédulité, l'attachement à la vérité, cette valeur fragile constamment battue en brèche par ceux qui veulent la subordonner à leurs causes et à leurs combats, voilà le double exemple que peut et doit donner l'historien. C'est seulement à ces conditions qu'il remplit dans la société la fonction la plus haute ».¹

C'est de cette approche que Mémoires du Congo s'inspire pour se pencher sur le passé colonial, en donnant la parole aux témoins Congolais, Rwandais, Burundais et Belges - plus de 300 témoignages recueillis en moins de 20 années. Et aujourd'hui, en partageant au sein de Forums ouverts à tous, de Belgique comme du Congo, des pages de cette histoire commune qui a rassemblé Belges et Congolais.

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, la recherche de la vérité impose de ne rien cacher. Ni les villes construites, ni les progrès enregistrés, ni les violences répressives. Cette démarche historique, qui est une exigence intellectuelle et une méthodologie, suppose qu'on ne fausse pas les données factuelles par la

¹ Jean Stengers, l'homme et son œuvre. Ginette Kurgan, Revue belge de philosophie et d'histoire, 2004.82 1-2,p24

déraisonnable erreur qu'est l'anachronisme. Les témoignages recueillis montrent combien les situations sont contrastées.

Toute histoire univoque est une manipulation, tout récit officiel devient idéologie, une utilisation politicienne, lourde de dangers pour la communauté nationale d'aujourd'hui. La recherche consiste en un travail constant et continu sur le long terme qui permet de montrer ce qu'ont été les réalités concrètes et contradictoires de la colonisation, oppression et ouverture.

L'histoire du rapport des peuples congolais et belges qui se sont confrontés et mêlés est une alchimie complexe, pouvant permettre des avancées ou risquer de raviver des tensions. L'histoire et les mémoires sont toujours en prise avec la réalité du présent et les inquiétudes de l'avenir. Opposer comme des catégories d'aujourd'hui, sans tenir compte des spécificités récentes ou présente à l'œuvre, congolais et anciens colonisateurs ranime les frustrations, les humiliations et les rancœurs.

Votre Commission, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires s'inscrit dans cette recherche de la vérité, elle devrait avoir le courage de reconnaître que les moments les plus difficiles de l'histoire s'inscrivent dans des moments facilement récupérables à des fins n'ayant plus rien à voir avec la recherche historique. C'est le cas concernant par exemple l'ampleur des victimes imputées aux exactions envers les populations du bassin du Congo à l'époque de l'EIC. Alors que tout a été étudié et dit du côté des historiens, des démographes, de nombreux médias ou « influenceurs » préfèrent donner dans le sensationnel. Il ne nous appartient pas de créer une « vérité officielle ». En revanche, un soutien clair envers la liberté de la recherche et en particulier pour les travaux scientifiques dont les résultats vont à l'encontre des opinions véhiculées sur des réseaux sociaux et dont les auteurs deviennent victimes de harcèlement sur le web et d'attaques à la limite de la diffamation serait certainement bénéfique dans un projet de mémoire partagée.

Comment ne pas réaliser l'impact de cette propagande sur la société, en laissant ainsi semer des graines de haine et d'incompréhension dans les jeunes générations.

Quel paradoxe avec la RDC. Je renvoie ici au procès de Léopold II face à l'Histoire, exercice périlleux s'il en est, qui s'est tenu dans un climat d'objectivité et sérénité remarquable en novembre 2020 à Lubumbashi ², ou aux ouvrages du Dr Nzeza et de Me Marcel Yabili qui apportent un éclairage sur les réalités vues depuis le Congo.

Il va de votre responsabilité et volonté d'apaiser les clivages qui découlent de ces dangereuses exagérations. { Jean Stengers n'avait-il pas lui-même écrit « *s'il y a, aux mains de, M. Hochschild, une victime, c'est Léopold II. Je crois pouvoir dire que M. Hochschild n'a pas compris grand-chose à la personnalité du roi, dont le portrait qu'il trace est une caricature* ». ³}

Le Professeur Jean-Luc Vellut, de l'UCL, écrivait en mars 2019, dans une Libre opinion intitulée « Léopold II : Fantômes et Histoire » ⁴ :

« Le niveau désespérément polémique et moralisateur du débat en Belgique doit être en bonne part attribué à l'ignorance, elle-même résultant de la faiblesse de l'enseignement sur l'histoire coloniale en général et, en particulier, sur ce qui fut un grand chapitre de l'histoire de l'Afrique centrale. Ce grand chapitre appartient aussi à l'histoire de la Belgique. Le terrain de l'ignorance donne le champ libre aux fake news, au narcissisme bien-pensant, voire à l'ubuesque ».

Jean de Lafontaine terminait sa fable 'Le statuaire et la statue de Jupiter' par ces mots :

*« L'homme est de glace aux vérités ;
« Il est de feu pour les mensonges ».*

*

* *

² Tournoi d'éloquence du barreau de Lubumbashi 24.11.2020

https://www.youtube.com/watch?v=1PzGSVY8Ojg&ab_channel=AlexNewtonleGrand

³ Stengers, Congo Mythes et réalités, 2020, critique du livre de Hocschild, p.308

⁴ La Libre Afrique 1r mars 2019, <https://afrique.lalibre.be/33111/libre-opinion-leopold-ii-fantomes-et-histoire/>

Permettez-moi de rappeler qu'après la reprise par la Belgique en 1908, l'administration du Congo belge était contrôlée par le Gouvernement belge et que votre Parlement votait annuellement un rapport d'activité et le budget de la Colonie. L'organisation administrative et judiciaire de la colonie était considérée comme un modèle du genre. Dans son livre 'Histoire secrète du Zaïre', publié en 1977, le regretté Daniel Monguya, qui fut assistant territorial à l'époque coloniale et exerça ensuite 3 mandats de gouverneur de province avant d'entrer en conflit avec Mobutu, explique que « *la Belgique avait réalisé une efficace organisation administrative du Congo. La Province constituait une unité complète à tous les points de vue : organisation administrative, financière, judiciaire et militaire. Les territoires rassemblaient les institutions coutumières sous l'autorité des chefs traditionnels. Véritable cheville ouvrière de l'État, les territoires marquaient la transition entre le passé et l'avenir du pays, tout en sauvegardant le patrimoine culturel, l'art et le folklore, ainsi que les institutions de l'antiquité* »⁵.

Pour ce qui est de juger ce passé colonial, le Prof. Vellut écrivait en décembre 2017, à la veille de la réouverture du MRAC son inquiétude devant les orientations prises ⁶ :

« Certes, le système colonial tel qu'il a fonctionné à l'échelle de l'Afrique comptait plus que sa part d'aventuriers, blancs et noirs. Certes, la logique coloniale ne répond pas aux aspirations d'aujourd'hui. Le système global tel qu'il fonctionne au Congo du présent ne répond pas non plus aux critères d'une société juste. Regardons-y donc à deux fois avant de jeter la première pierre. Si l'on tient absolument à jeter un regard moral sur le passé du Congo, la cohérence exigerait de soumettre à nos jugements l'ensemble de son histoire, que ce soient les temps précoloniaux, coloniaux ou postcoloniaux. Est-ce le rôle d'un musée de jouer le rôle d'un tribunal ? Je ne le pense pas ».

Est-ce également le rôle du parlement d'aujourd'hui ? Et si oui, pourquoi se limiter au Congo ?

*
* *

⁵ Histoire secrète du Zaïre, Daniel Monguya, 1977. Editions de l'espérance. p 248-249

⁶ La Libre Afrique du 8.12.2017 : Rénovation du Musée royal d'Afrique centrale, <https://afrique.lalibre.be/12013/renovation-du-musee-royal-de-lafrique-centrale/>

Les itinéraires personnels de la majorité des membres de Mémoires du Congo les ont confronté au Congo ou au Rwanda-Urundi. Soit un passé familial lointain, soit des parcours professionnels plus contemporains. Ainsi j'ai moi-même travaillé une trentaine d'années au Congo, de 1979 – 2009. Parcours qui m'a permis de vivre 4 années dans le Nord Kivu, et régulièrement me déplacer à l'intérieur de cet immense pays. J'ai rencontré de très nombreux opérateurs économiques, responsables politiques et mandataires d'entreprises privées comme publiques.

J'ai été immergé dans le Zaïre-Congo à l'époque où mes interlocuteurs avaient connu et vécu l'époque coloniale. Je résumerai les réactions les plus courantes par ce propos de feu l'ambassadeur Kisonga Mazakala, qui nous a laissé plusieurs ouvrages, dont un récit passionnant intitulé '45 ans d'Histoire Congolaise – L'expérience d'un lumumbiste' publié en 2005⁷ : « *En fait, écrit-il, nous et d'autres qui ont vécu à Kinshasa, nous sommes convaincus du caractère particulier des relations belgo-congolaises. Nous sommes nés, pour des gens comme moi, sujets belges. Nous avons été formés par les Belges et le souvenir de la colonisation, n'est pas celui des coups de fouet et de l'apartheid, mais plutôt celui des routes goudronnées, de la gratuité de l'école et des soins médicaux* ».

Voici la 'carte blanche' que l'historien Mathieu Zana Etambala nous avait délivrée dans notre revue du 30 juin 2020⁸ :

A la reprise du Congo par la Belgique, « l'administration coloniale belge a le soin de mettre fin à une médecine d'émigrants, appliquée dans les pays ultramarins déjà du 16^e siècle et d'y introduire une médecine tropicale en faveur des peuples colonisés. L'œuvre des médecins ne va plus se limiter à l'accompagnement des expéditions militaires ni au travail dans les plus grands centres politiques et économiques hébergeant un grand nombre d'agents coloniaux. La santé des Congolais devient une préoccupation principale.

Après la Grande Guerre, est inauguré une nouvelle époque au cours de laquelle la charité va trouver le chemin vers le Congo. En 1924 Edouard De Jonghe, directeur au Ministère des Colonies, met en œuvre une politique d'enseignement prodigieuse. Quasi une quarantaine de congrégations et sociétés religieuses catholiques belges, tant masculines

⁷ 45 ans d'Histoire Congolaise. L'expérience d'un lumumbiste, Albert Kisonga Mazakala, l'Harmattan 2005, p 257

⁸ Mémoires du Congo, revue 54 du 30 juin 2020, 'Rôle de premier plan pour la Belgique', p4

que féminines, répondent pendant l'interbellum à l'appel d'aller enseigner les populations congolaises. La scolarisation des Congolais est massive.

Il importe de signaler que le Congo a apporté beaucoup à la Belgique durant la Seconde Guerre mondiale. Il faut aussi reconnaître sans ambages la valeur de la création en 1947 de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique centrale (IRSAC) et du Fonds du Bien-Être Indigène (FBI). Certes, digne de mention est également le Plan Décennal pour le Développement Économique et Social ».

À la suite d'une visite approfondie au Congo et au R&U, le Roi Baudouin a déclaré devant les membres du Cercle Royal Africain début juillet 1955⁹ :

« La question essentielle qui se pose maintenant au Congo, je tiens à le souligner, est celle des relations entre les Blancs et les Noirs. Il ne suffit pas d'équiper le pays, de le doter d'une sage législation sociale, d'améliorer le niveau de vie de ses habitants. Il faut que les Blancs et les Indigènes fassent preuve, dans leurs rapports quotidiens, de la plus large compréhension mutuelle ».

Quel avertissement prémonitoire, qui hélas ne fut guère écouté !

*
* *

Notre revue Mémoires du Congo contribue à éclairer la complexité de cette histoire belgo-congolaise. Je voudrais faire état d'une publication dans la série 'Congo-Meuse' en 2018, éditée par "Archives et Musée de la Littérature" et intitulée « *Traces de la vie coloniale au Congo belge et au Ruanda-Urundi* »¹⁰, sous la coordination du Dr JC Kangomba. Qui nous rappelle que les leçons de l'Histoire sont têtues en ce qu'elles soulignent la nécessité de revenir à la matérialité des faits, seuls remparts contre les nostalgies simplificatrices et les mystifications messianiques de la postindépendance.

Dans notre n° 58 de juin 2021, nous avons proposé aux lecteurs les conclusions de cet ouvrage, d'une grande richesse pour appréhender les réalités contrastées, violemment parfois, de la période coloniale. Ce document est à votre disposition. Je citerai seulement un passage :

⁹ De Léopold à Lumumba, une histoire du Congo belge, George Martelli, ed. France-Empire, p 298

¹⁰ Traces de la vie coloniale au Congo belge et au Ruanda-Urundi, JC Kangomba, l'Harmattan 2018

« ... il me semble évident que se réfugier continuellement dans la haine coloniale comme justification de toutes les errances politiques africaines contemporaines apparaît, de plus en plus, comme une imposture. Au demeurant, les peuples africains ne sont pas dupes car ils savent très bien que le prétexte colonial ou néocolonial est devenu, au fil des années, le cache-misère d'une élite politique et économique d'une médiocrité stupéfiante ».

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, les témoignages et les écrits sur le passé colonial belge sont légions. Je souhaite profiter du temps imparti qui me reste pour soulever les questions qui me paraissent essentielles dans notre relation avec le Congo.

Il y a un grand écart entre d'une part les réalités du terrain et les attentes des populations africaines et d'autre part l'exercice dans lequel vous vous êtes engagés dans le noble objectif de combattre les discriminations et le racisme encore trop présent chez nous. En RDC, il n'y a pas d'attente ni de conflit ouvert par rapport au passé colonial.

A propos de la colonisation belge, la Prof Anne Morelli de l'ULB rapportait en novembre dernier dans l'Écho ¹¹, être née dans un milieu "anticolonial" pur et dur. Elle a répondu il y a quatre ans, à l'invitation de confrères congolais de donner quelques cours au Kasai. *« Et là, je suis tombée des nues. J'avais l'impression de visiter Pompéi. On me faisait visiter la ville en me disant "avant, il y avait une gare, là il y avait des librairies, là on avait le système des égouts". Or, devant moi, il n'y avait plus de route, plus d'eau ni d'électricité. J'ai été très ébranlée d'entendre des gens autour de moi qui me disaient: "Quand est-ce que vous revenez, vous les Belges?" »*

¹¹ Anne Morelli : « La grande mode c'est d'être féministe, écologiste et anticolonialiste » L'Écho, 20.11.2021 <https://www.lecho.be/dossier/apero-de-l-echo/anne-morelli-la-grande-mode-c-est-d-etre-feministe-ecologiste-et-anticolonialiste/10347615.html>

Les populations du Congo aspirent à la paix et à la reconstruction de leur pays, surtout face aux conflits armés qui n'en finissent toujours pas. Le Congo est dans l'urgence, depuis des années. Notre inclination à regarder dans le rétroviseur devient dangereusement contreproductive. La Belgique ne regarde plus assez vers l'avenir, ni ne semble prête à mettre en œuvre les partenariats économiques et financiers massifs qui soutiendraient un essor réel. Nous nous sommes laissés engluer dans le passé colonial. En Belgique, à chaque fois qu'est abordée l'Afrique, et le Congo plus particulièrement, le passé colonial s'impose comme unique sujet de discours et de référence. Discours souvent biaisé, basé sur des données non objectives et laissant de côté le travail des historiens, ou les témoignages d'époque, comme les retours de l'histoire orale sur place.

Si les relations Belgo-Congolaise ont évolué en dent de scie le plus souvent après l'Indépendance, il faut mettre en évidence la corrélation entre les périodes de désamour des Congolais envers leurs dirigeants et le fait que la Belgique choisissait le camp de la population. Nos diplomates pourront développer ce point. Je pourrais évoquer une situation vécue lors du débat qui suivra.

Notre responsabilité aujourd'hui est de répondre présent, de prouver notre solidarité face à la bonne foi de nouveaux dirigeants qui nous tendent la main. Il s'agit de soutenir les choix et les priorités locales, dans une approche bilatérale permettant d'avancer dans le projet du partenariat Europe-Afrique pour une Afrique au rendez-vous de ce siècle. Avec l'engagement fort des 'Gouvernants partenaires' d'avancer dans les indispensables réformes de changement des mentalités et lutte contre la dévastatrice corruption.

*
* *

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les parlementaires, vous l'aurez compris, notre credo à MdC est qu'il existe une voie pour réunir les Belges et les Congolais de bonne volonté pour effectuer cette relecture de notre Histoire commune, sans rien en occulter, pour montrer que de part et d'autre s'il y a l'obligation de la reconnaissance des erreurs il y a aussi le droit à la reconnaissance du travail réalisé. Aucun observateur ne peut nier que les Congolais ont aussi été les acteurs clés de cette période. Reconnaissons avec humilité les souffrances, les fautes, les erreurs commises antérieurement.

Nous laissons à votre disposition le Rapport de la Commission Économique Européenne de septembre 1960, qui fait un état des lieux des pays africains nouvellement indépendants, avec une analyse comparative très fouillée. En particulier sur tout le secteur social : Conditions de travail, éducation et santé, logement.

Nous vous remettons un florilège de témoignages et documentation sur les différents secteurs de la vie à l'époque coloniale.

Je suis ici accompagné par un membre de notre association, **Monsieur Luc MANGALA**. Il connaît très bien son pays et est parfaitement intégré dans notre société belge. Il est engagé dans des projets de développements en RDC. Nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Pour le Conseil d'Administration de Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi

Thierry Claeys Bouuaert

Président

www.memoiresducongo.be